



Compte rendu de la réunion publique constitutive du conseil de quartier de Lanriec du 19 novembre 2014

Service Citoyenneté-Démocratie

Le 20 novembre 2014

Présents : Mme BAQUE, M. MALLEJACQ, Mme BOUILLAND, M. LANN, M. CARO, M. DONNAS, M. MOYSAN, Mme POUBLANC, M. LE CLOIREC + public.

Excusée : Mme HERVE.

Assistaient : M. GUILLOU et Mme PIGACHE, service Citoyenneté-Démocratie.

1 - Présentation des candidats

Candidatures recensées après l'appel lancé entre le 27 août 2014 et ce jour :

- Monique BOUILLAND - Rue Kerviniou
- Roger LANN - Hent Veil Pell
- Michaël CARO - Rue des Jardiniers
- Philippe DONNAS - Rue de Kerviniou
- Sarah HERVE - Rue de Kerviniou
- Michel MOYSAN - Rue de Kerviniou
- Françoise POUBLANC - Rue Lucien Picard
- Pierre LE CLOIREC - Kerangall

A cela, s'ajoutent 3 candidatures :

- Chantal GODET - Rue Parmentier
- Richard DEMEULE - Rue des Martinets - Kerosé
- Lynda SIMON - Rue des Jardiniers - Kersalomon

2 - Validation des candidatures

Le conseil de quartier est constitué avec 11 membres. Le président et le vice-président seront désignés lors du premier conseil de quartier, le jeudi 27 novembre à 19h à Tiliz.

3 - Sujets de travaux

La parole est laissée aux habitants pour déterminer sur quels sujets le conseil de quartier aura à travailler sur sa mandature :

- Être plus consultés sur l'évolution globale du quartier (urbanisation).
- Inquiétude quant au futur plan de circulation (exemple rue Parmentier).
- Bordure de trottoir dangereuse rue Parmentier (installer une bande fluorescente).
- Place rue Parmentier : dépôts de gravats durant les travaux.
- Abri-bus inesthétique dans le bourg.
- Absence de fleurs sur la Mairie et au cimetière.
- Rue Yves Sellin : Demande d'installation d'un panneau d'interdiction de tourner à gauche.
- Prévoir un éclairage sur l'Église Notre Dame de Lorette.
- Quid du terrain près du cimetière ? Il sert actuellement de dépôt. Réservé à l'agrandissement du parking ou du cimetière ?
- Aménagement de voirie à Croissant Bouillet : Prévu sur 2015 avec sécurisation déplacements piétons, ralentissements de la vitesse des véhicules (plateau zone 30).
- Croissant du Treff : Demande passage service bus Coralie qui s'arrête actuellement à Kerosé.
- Entretien des fossés rue Lucien Picard : demande de curage + beaucoup de trous dans la chaussée.
- Mare d'eau entre RD 122 et Hent Veil Pell.
- Rue de Kerviniou : Vitesse excessive et absence passage piéton dans la rue, certains trottoirs non bitumés.
- Devenir de l'École de Kerosé : La Ville s'oriente plutôt vers l'installation d'un cabinet médical plutôt qu'une structure enfance.
- Enlever le panneau limitation 50 Km/h dans le bourg après la Mairie. Remplacer par un panneau 30 ?
- La Ville a proposé au Conseil Général un projet de giratoires à Kerancalvez. Le Conseil Général ne prévoit pas d'aménagements car la zone est peu accidentogène.
- Lanriec ne bénéficie plus de subvention pour les ravalements de façade à la différence du Centre Ville.